

---

États financiers consolidés de  
Fondation, le Fonds de développement  
de la Confédération des syndicats  
nationaux pour la coopération et l'emploi

31 mai 2026

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1
États consolidés de la situation financière .....	4
États consolidés du résultat global .....	5
États consolidés des variations de l'actif net .....	6
États consolidés des flux de trésorerie .....	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés .....	8-41

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de  
Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des  
Syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi (le « Fonds »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 mai 2026 et 2025, et les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations de l'actif net et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 mai 2026 et 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion, excluant les informations de la section de gestion des risques faisant partie intégrante des états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si ces autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du Fonds pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>

Montréal, Québec  
Le 22 juin 2026

---

<sup>1</sup>CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A129221

**Fondaction, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**États consolidés de la situation financière**

Aux 31 mai

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

	Notes	<b>31 mai 2026</b>	31 mai 2025
		\$	\$
<b>Actif</b>			
Encaisse et équivalents de trésorerie		25 006	27 364
Débiteurs et autres actifs	5	19 349	14 357
Autres investissements	6	1 893 516	1 828 341
Investissements en capital de développement	7	2 581 368	2 160 272
Immobilisations corporelles et incorporelles	11	47 118	49 111
Impôts différés	20	12 727	13 927
		<b>4 579 084</b>	<b>4 093 372</b>
<b>Passif</b>			
Créditeurs et autres passifs	15	30 946	31 263
Passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi	21	12 403	23 275
		<b>43 349</b>	<b>54 538</b>
<b>Actif net</b>		<b>4 535 735</b>	<b>4 038 834</b>
Nombre d'actions de catégorie A, séries 1 et 2 en circulation (en milliers)	16	248 730	241 809
Actif net par action de catégorie A, séries 1 et 2 (en dollars)		<b>18,24</b>	<b>16,70</b>

Engagements et éventualités (notes 7, 12, 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration

(s) Diane Beaudry  
 \_\_\_\_\_, Administratrice

(s) Stéphan Morency  
 \_\_\_\_\_, Président-directeur général

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**États consolidés du résultat global**

Exercices terminés les 31 mai

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

	Notes	<u>2026</u>	<u>2025</u>
		\$	\$
<b>Produits</b>			
Intérêts		54 751	55 697
Dividendes et distributions		123 208	123 808
Honoraires et autres revenus		7 492	4 062
		<u>185 451</u>	<u>183 567</u>
Gains (perte) sur investissements en capital de développement et autres investissements			
Réalisés		66 250	103 275
Non réalisés		214 113	(56 682)
		<u>280 363</u>	<u>46 593</u>
		<u>465 814</u>	<u>230 160</u>
<b>Charges opérationnelles</b>	18	<u>102 489</u>	<u>93 151</u>
<b>Résultat avant impôts</b>		<u>363 325</u>	<u>137 009</u>
(Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat	20	<u>(3 042)</u>	<u>1 645</u>
<b>Résultat net</b>		<u>366 367</u>	<u>135 364</u>
<b>Autre élément du résultat global qui ne sera pas reclassé au résultat net</b>			
Réévaluation des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des impôts	21	<u>13 021</u>	<u>(1 940)</u>
<b>Résultat global</b>		<u>379 388</u>	<u>133 424</u>
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A, séries 1 et 2 (en milliers)		<u>245 006</u>	<u>238 402</u>
Résultat net par action de catégorie A, séries 1 et 2 (en dollars)		<u>1,50</u>	<u>0,57</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**États consolidés des variations de l'actif net**

Exercices terminés les 31 mai

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

Note	Capital-actions de catégorie A		Résultats nets	Actif net
	Série 1	Série 2	non distribués	
	\$	\$	\$	\$
<b>2026</b>				
<b>Solde au début</b>	<b>3 235 421</b>	<b>42 090</b>	<b>761 323</b>	<b>4 038 834</b>
Résultat net	—	—	366 367	366 367
Autre élément				
du résultat global	—	—	13 021	13 021
Émissions d'actions	386 434	4 488	—	390 922
Rachats d'actions	(190 559)	(3 584)	(79 266)	(273 409)
Virement	103 000	—	(103 000)	—
	<b>298 875</b>	<b>904</b>	<b>197 122</b>	<b>496 901</b>
<b>Solde à la fin</b>	<b>3 534 296</b>	<b>42 994</b>	<b>958 445</b>	<b>4 535 735</b>
<b>2025</b>				
<b>Solde au début</b>	<b>3 028 805</b>	<b>41 911</b>	<b>700 002</b>	<b>3 770 718</b>
Résultat net	—	—	135 364	135 364
Autre élément				
du résultat global	—	—	(1 940)	(1 940)
Émissions d'actions	384 000	5 207	—	389 207
Rachats d'actions	(177 384)	(5 028)	(72 103)	(254 515)
	<b>206 616</b>	<b>179</b>	<b>61 321</b>	<b>268 116</b>
<b>Solde à la fin</b>	<b>3 235 421</b>	<b>42 090</b>	<b>761 323</b>	<b>4 038 834</b>

Les résultats nets non distribués comprennent un solde créditeur relié au cumul de l'autre élément du résultat global de 26,5 M\$ (solde créditeur de 13,5 M\$ au 31 mai 2025).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**États consolidés des flux de trésorerie**

Exercices terminés les 31 mai

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

	Notes	<u>2026</u>	<u>2025</u>
		\$	\$
<b>Activités opérationnelles</b>			
Résultat net		366 367	135 364
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Gains (perte) sur investissements en capital de développement et autres investissements			
Réalisés		(66 250)	(103 275)
Non réalisés		(214 113)	56 682
Intérêts, dividendes et distributions capitalisés		(126 437)	(126 001)
Variation des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi		5 303	2 360
Amortissements	11	4 259	4 305
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	11	69	20
Impôts différés	20	(1 954)	(1 149)
		<u>(32 756)</u>	<u>(31 694)</u>
Variation des éléments hors caisse	22	<u>(4 793)</u>	<u>9 233</u>
		<u>(37 549)</u>	<u>(22 461)</u>
Investissements en capital de développement			
Acquisitions		(506 788)	(385 399)
Produits de cessions		266 552	324 987
Autres investissements			
Acquisitions		(1 004 586)	(1 964 641)
Produits de cessions		1 172 647	1 902 348
		<u>(72 175)</u>	<u>(122 705)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<u>(109 724)</u>	<u>(145 166)</u>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	11	(2 144)	(2 512)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<u>(2 144)</u>	<u>(2 512)</u>
<b>Activités de financement</b>			
Émissions d'actions	16	390 922	389 207
Rachats d'actions	16	(281 412)	(246 512)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<u>109 510</u>	<u>142 695</u>
Variation de l'encaisse et équivalents de trésorerie		(2 358)	(4 983)
Encaisse et équivalents de trésorerie au début		27 364	32 347
<b>Encaisse et équivalents de trésorerie à la fin</b>		<u>25 006</u>	<u>27 364</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

---

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 1 Loi constitutive

#### *Statut et mission du Fonds*

Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi (le « Fonds » ou « Fondation »), constitué et régi par une loi de l'Assemblée nationale du Québec (RLRQ, chapitre F-3.1.2) (la « Loi »), est une personne morale dont la mission s'articule autour des deux volets suivants :

- a) soutenir les travailleuses et les travailleurs du Québec dans leurs efforts pour épargner davantage pour leur retraite, notamment par de la sensibilisation et par l'offre d'un produit d'épargne accessible et;
- b) canaliser cette épargne accumulée au bénéfice économique, social et environnemental du Québec, en l'investissant selon une approche soucieuse de répondre aux besoins des personnes tout en protégeant l'environnement et en respectant les limites des écosystèmes naturels.

Fondation a pour objectif principal d'effectuer des investissements en capital de développement dans des entreprises admissibles dans le but d'obtenir une appréciation du capital à long terme.

### 2 Informations significatives sur les méthodes comptables

#### 2.1 Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'international Accounting Standards Board (IASB) (« normes IFRS de comptabilité »). Ils ont été approuvés pour publication le 19 juin 2026 par le conseil d'administration.

#### 2.2 Base d'évaluation

Ces états financiers consolidés ont été préparés sur la base de la juste valeur, sauf en ce qui concerne les immobilisations corporelles et incorporelles qui sont évaluées selon la base du coût historique. Les présents états financiers consolidés sont les seuls états financiers présentés par le Fonds.

#### 2.3 Entité d'investissement

Le Fonds répond à la définition d'entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, États financiers consolidés (« IFRS 10 »), car les conditions suivantes sont rencontrées :

- a) le Fonds obtient des capitaux de plusieurs investisseurs dans le but de gérer leur épargne;
- b) le Fonds déclare à ses investisseurs que ses investissements en capital de développement et ses autres investissements (« investissements ») ont pour objectif de générer du rendement sur le capital et de procurer des revenus d'investissement, conformément à sa mission;
- c) le Fonds mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Conséquemment, le Fonds ne consolide pas ses filiales, à l'exception, si applicable, des filiales qui ne répondent pas aux critères d'entité d'investissement et dont l'objet et les activités consistent principalement à fournir des services liés aux activités d'investissements du Fonds.

#### 2.4 Périmètre de consolidation

Les états financiers du Fonds comprennent ses comptes et ceux de sa filiale en propriété exclusive, 9525-9495 Québec inc., laquelle agit pour le compte de Fondation à titre de gestionnaire de fonds d'investissement aux termes de la réglementation en valeurs mobilières depuis le 2 juin 2025 (le « Gestionnaire »). Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés sont éliminés lors du processus de consolidation.

#### 2.5 Présentation des états consolidés de la situation financière

Le Fonds présente ses états consolidés de la situation financière par ordre décroissant de liquidité. Tous les actifs et passifs du Fonds sont des actifs et passifs non courants, étant donné qu'ils ne sont pas principalement détenus à des fins de transaction, à l'exception des éléments courants suivants : encaisse et équivalents de trésorerie, débiteurs et autres actifs, créditeurs et autres passifs. La portion courante des autres investissements est présentée à la note 6 et celle des investissements en capital de développement est présentée à la note 7.

## **2 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)**

### **2.6 Filiales et entreprises associées**

À l'exception de 9525-9495 Québec inc., les participations dans les filiales et les entreprises associées sont comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net.

### **2.7 Instruments financiers – Comptabilisation et classement**

Les instruments financiers sont évalués initialement à la juste valeur et sont comptabilisés à la date de transaction lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Ils sont classés dans différentes catégories en fonction de leurs caractéristiques ainsi que de l'intention du Fonds au moment de leur comptabilisation initiale.

#### *Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les instruments financiers suivants sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net : les investissements en capital de développement, les autres investissements, les sommes à recevoir sur cession d'investissement en capital de développement et autres investissements, les dividendes et intérêts courus d'investissements en capital de développement et autres investissements, les instruments financiers dérivés, les sommes à payer sur acquisition d'investissements en capital de développement et autres investissements ainsi que les sommes perçues d'avance sur cession d'investissements en capital de développement. Ces instruments financiers font partie d'un portefeuille géré dont la performance est évaluée, d'après la méthode de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion intégrée des actifs financiers et les informations sont fournies en interne sur cette base aux principaux dirigeants du Fonds.

Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur et les variations de valeur sont constatées par le biais du résultat net. Les frais de transactions sont comptabilisés au résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Le coût des autres investissements et le coût des investissements en capital de développement présentés aux notes 6 et 7 correspondent aux montants payés et sont établis en fonction du coût moyen, compte non tenu des frais de transactions. Plus précisément, la date de transaction de leur comptabilisation initiale ou de leur décomptabilisation correspond à la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou à vendre ceux-ci. La note 7 présente également les engagements non provisionnés visant l'acquisition de titres supplémentaires.

#### *Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti*

L'encaisse, les équivalents de trésorerie, les autres comptes débiteurs et les autres charges à payer sont classés comme instruments financiers et sont évalués au coût amorti qui se rapproche de leur juste valeur étant donné leurs natures et leurs courtes échéances.

L'évaluation initiale comprend les coûts de transaction directement attribuable à l'acquisition ou à l'émission de l'actif financier ou du passif financier.

#### *Décomptabilisation*

Un actif financier est décomptabilisé lorsque le Fonds n'a plus les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie sur cet actif. Un passif financier est décomptabilisé à l'extinction de l'obligation, soit à la date où l'obligation précisée au contrat est exécutée, annulée ou expirée.

#### *Instruments financiers dérivés*

Dans le cadre de ses activités, le Fonds peut utiliser des contrats à terme afin de se protéger contre les risques liés aux fluctuations des devises, des taux d'intérêt et des marchés boursiers ou pour tirer avantage de ces fluctuations.

Les dérivés sont évalués ultérieurement à la juste valeur et les variations de valeur sont constatées par le biais du résultat net. Les frais de transactions sont comptabilisés au résultat net lorsqu'ils sont engagés.

## **2 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)**

### **2.8 Instruments financiers – Évaluation de la juste valeur**

Les investissements en capital de développement et les autres investissements ont été établis à la juste valeur. Cette dernière est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

#### *Titres et dérivés négociés sur des marchés actifs*

La juste valeur des participations en actions, des placements en obligations, des parts de sociétés, des instruments financiers dérivés et autres titres de participation ainsi que des titres de marché monétaire est établie en fonction du cours de clôture des principales bourses ou des principaux marchés à la date des états consolidés de la situation financière, incluant les intérêts courus. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point de l'écart acheteur-vendeur le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances en cause.

#### *Titres non cotés*

La juste valeur des participations en actions, des parts de sociétés et autres titres de participation est établie selon les techniques d'évaluation appropriées comprenant principalement la référence à une ou des transactions sans lien de dépendance ou à des offres d'achat, la valeur nette de réalisation, la capitalisation des flux monétaires ou des bénéfices ou l'actualisation des flux monétaires. La juste valeur ainsi déterminée s'appuie sur des hypothèses raisonnables incluant celles retenues pour déterminer les flux monétaires ou les taux de capitalisation et le niveau de risque associé à ces éléments. Ces hypothèses sont également influencées par les conditions de marché en vigueur à la date des états consolidés de la situation financière, dont les taux d'intérêt des obligations du Canada, les écarts de crédit et l'évolution de sociétés comparables cotées en bourse. Les parts de fonds sont principalement évaluées à la valeur établie par leur gestionnaire respectif selon des méthodes d'évaluation appropriées au type d'investissements. La juste valeur des actifs et des passifs tient compte des nouvelles informations disponibles et des événements importants survenus entre la date de l'état de la situation financière de l'entité émettrice, ou du fonds, et la date d'évaluation.

#### *Prêts, avances, garanties et cautionnements*

La juste valeur des prêts et des avances est principalement déterminée par l'actualisation des flux monétaires futurs au taux d'intérêt du marché à la date des états consolidés de la situation financière pour des titres similaires. S'il y a lieu, une provision pour pertes relatives aux garanties et aux cautionnements consentis par le Fonds est inscrite aux états financiers consolidés dans les crédettes pour tenir compte de la probabilité de subir une perte.

### **2.9 Encaisse et équivalents de trésorerie**

L'encaisse et les équivalents de trésorerie sont constitués des comptes bancaires, des montants déposés auprès d'une institution financière et d'autres placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

### **2.10 Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, s'il y a lieu. Le coût comprend les éléments qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront au Fonds et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges opérationnelles par le biais du résultat net lorsqu'ils sont encourus.

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

## 2 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### 2.10 Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

#### Principales catégories d'immobilisations

	<b>Mode d'amortissement</b>	<b>Durées</b>
<b>Corporelles</b>		
Bâtiments	Linéaire	20 à 60 ans
Mobilier et équipement de bureau	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans
<b>Incorporelles</b>		
Logiciels	Linéaire	3 et 5 ans
Développement informatique	Linéaire	10 ans

Le Fonds ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation entre ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. La valeur comptable d'une partie remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus à chaque date de présentation de l'information financière et ajustés au besoin.

#### Dépréciation des actifs non financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Fonds revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe une quelconque indication que ces actifs aient subi une perte de valeur. De plus, le Fonds comptabilise les reprises de valeur lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

### 2.11 Avantages postérieurs à l'emploi

Les coûts et les charges reliés aux prestations de retraite gagnées et au régime d'assurances collectives du personnel sont comptabilisés par le biais du résultat net et se composent du coût des services courants, du coût des services passés et des intérêts nets sur les passifs nets reliés aux régimes.

Les passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi correspondent à la valeur actualisée de l'obligation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, diminuée de la juste valeur des actifs des régimes.

Les réévaluations des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi comprennent les gains et pertes actuariels des régimes ainsi que l'écart entre le rendement réel des actifs des régimes de retraite et le rendement prévu à l'exclusion des revenus d'intérêts. Les gains et pertes actuariels résultent des modifications apportées aux hypothèses financières utilisées pour déterminer les obligations reliées aux régimes et des gains ou des pertes d'expérience sur ces mêmes obligations. Les réévaluations des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisées sous autre élément du résultat global. Elles ne seront pas reclassées ultérieurement au résultat net et sont présentées distinctement dans les états consolidés des variations de l'actif net.

## **2 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)**

### **2.12 Capital-actions**

Les actions de catégorie A du Fonds sont rachetables au gré du détenteur, sujet à certaines conditions, et elles sont classées à l'actif net, car elles possèdent toutes les caractéristiques suivantes :

- elles accordent au porteur le droit à une quote-part de l'actif net du Fonds en cas de liquidation de celui-ci;
- elles appartiennent à une catégorie qui est subordonnée à toutes les autres catégories d'instruments du Fonds;
- elles possèdent des caractéristiques identiques à tous les autres instruments de cette catégorie;
- à l'exception de l'obligation pour le Fonds de racheter l'instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier, elles n'incluent pas l'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier à une autre entité ni d'échanger des actifs financiers ou des passifs financiers avec une autre entité dans des conditions potentiellement défavorables à l'entité; il ne s'agit pas non plus d'un contrat qui sera ou qui peut être réglé en instruments de capitaux propres du Fonds;
- le total des flux de trésorerie attendus, attribuables aux actions sur leur durée de vie, est basé essentiellement sur la variation de l'actif net.

Les émissions et les rachats d'actions sont comptabilisés comme des transactions portant sur l'actif net. Le montant reçu en contrepartie de l'émission d'actions est inclus au capital-actions. Les rachats d'actions sont comptabilisés lorsque les demandes sont approuvées en vertu des critères de rachat à la valeur de rachat en cours (sauf exception), et les actions sont décomptabilisées sur la base du coût moyen.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de l'exercice.

### **2.13 Devise fonctionnelle et conversion de devises**

Le dollar canadien constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Le symbole M\$ est employé pour désigner les millions de dollars. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture des états financiers consolidés. Les écarts de conversion sont présentés sous les postes « Gains et pertes réalisés et non réalisés sur investissements en capital de développement et autres investissements » aux états consolidés du résultat global.

### **2.14 Constatation des produits**

#### *Dividendes et distributions*

Les dividendes non cumulatifs et les distributions sont comptabilisés à la date de leur déclaration et les dividendes cumulatifs sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'engagement.

#### *Intérêts*

Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'engagement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Gains et pertes réalisés et non réalisés*

Les gains et les pertes réalisés résultant de la cession d'investissements en capital de développement et autres investissements, incluant les instruments financiers dérivés, sont comptabilisés au moment de la vente et présentés sous le poste « Gains et pertes réalisés sur investissements en capital de développement et autres investissements » aux états consolidés du résultat global. Ils correspondent à l'écart entre le produit de cession et le coût, déterminé selon la méthode du coût moyen. Tous les gains et les pertes non réalisés résultant des évaluations à la juste valeur des instruments financiers sont comptabilisés au moment de leur évaluation à la juste valeur et présentés sous le poste « Gains et pertes non réalisés sur investissements en capital de développement et autres investissements » aux états consolidés du résultat global.

## **2 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)**

### **2.15 Impôts**

Le Fonds est assujéti à l'impôt fédéral et à l'impôt provincial sur son résultat. Il est également assujéti aux règles d'impôts applicables aux sociétés de placement à capital variable.

La charge d'impôts sur le résultat comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sur le résultat sont comptabilisés au résultat net, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement sous l'autre élément du résultat global; en pareil cas, les impôts sont comptabilisés directement au net de l'autre élément du résultat global.

Les impôts exigibles correspondent au montant des impôts payables sur le résultat imposable de l'exercice, calculé selon les taux d'impôts adoptés ou quasi adoptés à la clôture de l'exercice de présentation de l'information financière et tout ajustement des impôts à payer à l'égard des exercices antérieurs.

Les impôts différés sont reliés aux différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont calculés sur une base non actualisée au moyen des taux d'impôts et des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de la présentation de l'information financière et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif relié aux impôts différés sera réalisé ou le passif relié aux impôts différés sera réglé. Un actif relié aux impôts différés est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporelles pourront être imputées, sera disponible.

Pour l'impôt fédéral, le Fonds peut, entre autres, obtenir le remboursement de son impôt payé sur ses gains en capital en procédant au rachat de ses actions ou à des virements des résultats nets non distribués au capital-actions. Aux fins de l'impôt provincial, les gains en capital ne sont pas imposables.

Le Fonds se considère en substance exempté de l'impôt fédéral et provincial sur les résultats reliés aux gains en capital aux fins de l'application des normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, ne constate aucun passif relié aux impôts différés relativement aux gains ou pertes non réalisés sur les investissements ni d'actif relié aux impôts différés équivalents relativement aux recouvrements latents découlant des mécanismes fiscaux reliés à l'impôt en main remboursable au titre des gains en capital.

### **2.16 Contrats de location**

À la date de passation d'un contrat, le Fonds apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

En tant que preneur, le Fonds comptabilise à titre de charge opérationnelle à l'état du résultat global les paiements sur les contrats de location à court terme et sur les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur selon la méthode linéaire sur la durée du contrat. De plus, le Fonds applique la mesure de simplification permettant de ne pas séparer les composantes locatives et les composantes non locatives d'un contrat.

### **2.17 Normes comptables publiées, mais non encore adoptées**

De nouvelles normes ou modifications de normes existantes ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »), mais ne sont pas encore en vigueur à la date d'autorisation de ces états financiers consolidés. L'information sur celles qui sont susceptibles d'avoir une incidence significative pour les états financiers consolidés du Fonds sont fournies ci-après.

*IFRS 9 Instruments financiers* et *IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir*

L'IASB a publié des modifications aux normes *IFRS 9 Instruments financiers* et *IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir*. Ces modifications portent notamment sur le classement des actifs financiers qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ainsi que sur la décomptabilisation d'un passif financier réglé au moyen d'un système de paiement électronique.

Des informations à fournir ont été ajoutées en ce qui concerne les placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les instruments financiers dont les modalités contractuelles pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels en fonction de la réalisation (ou de la non-réalisation) d'une éventualité, par exemple des cibles liées à des facteurs ESG.

## **2 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)**

### **2.17 Normes comptables publiées, mais non encore adoptées (suite)**

Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026. Le Fonds estime que ces modifications n'auront pas une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

#### *IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers*

La norme IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* remplace la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*. IFRS 18 introduit trois nouveaux types de prescriptions qui visent à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises, soit l'amélioration de la comparabilité de l'état du résultat net (compte de résultat), l'amélioration de la transparence des indicateurs de performance définies par la direction et le regroupement plus utile des informations dans les états financiers.

La norme sera en vigueur pour les exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2027. Le Fonds évalue actuellement l'incidence de l'application de cette nouvelle norme sur la présentation de ses états financiers consolidés et sur les informations à fournir dans ceux-ci.

### **3 Hypothèses, estimations comptables et jugements critiques**

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité exige l'utilisation d'estimations comptables et le recours au jugement lors de l'application des méthodes comptables. Des modifications apportées aux hypothèses peuvent avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la période au cours de laquelle ces hypothèses ont été modifiées.

La direction du Gestionnaire estime que les hypothèses sous-jacentes sont appropriées et que les états financiers consolidés du Fonds présentent par conséquent une image fidèle de sa situation financière et de ses résultats. Les paragraphes suivants présentent une analyse des hypothèses, estimations comptables et jugements critiques les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers consolidés.

#### **3.1 Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif et des dérivés**

La *Politique d'évaluation des investissements en capital de développement* (la « Politique ») adoptée par le conseil d'administration du Fonds énonce les principes à appliquer pour établir la juste valeur des investissements sur une base continue. La Vice-présidence Finances et administration du Gestionnaire voit au respect de la Politique, à son application et propose les modifications pouvant être requises.

Le Fonds doit émettre des hypothèses et utiliser des estimations lorsqu'il évalue la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif. Des jugements importants sont posés dans les choix de techniques d'évaluation et dans les hypothèses retenues à l'intérieur de ces techniques d'évaluation. Conformément au *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement* mis en place par l'Autorité des marchés financiers, le Fonds a mis en œuvre divers contrôles et procédures afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers est appropriée et fiable.

Afin d'évaluer la juste valeur des instruments financiers conformément aux principes d'évaluation adoptés par le Fonds, l'équipe d'évaluateurs du Gestionnaire, laquelle est composée d'employés des équipes Finances et Investissement, effectue semestriellement le suivi de la performance des entreprises composant son portefeuille et est constamment à la recherche d'informations relatives aux affaires et aux activités des entreprises prises en considération dans le processus d'évaluation. Les évaluateurs effectuent, le cas échéant, le suivi des données sur les entreprises comparables, des résultats de transactions récentes et des notations d'instruments et d'entreprises similaires. Lorsque applicable, les évaluateurs tiennent compte de l'incertitude liée à l'environnement économique.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. La juste valeur est également établie au moyen de données et d'estimations internes (données non observables) qui tiennent compte des caractéristiques propres à l'instrument financier ainsi que de tout facteur pertinent pour l'évaluation.

L'utilisation de données non observables, normalement accentuée par une incertitude croissante liée à l'environnement économique, requiert le recours au jugement de la part des évaluateurs du Fonds afin que celles-ci reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour déterminer la juste valeur à partir de la meilleure information possible dans les circonstances. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché visé. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures.

Conformément à la Politique, toute information pertinente concernant les évaluations à la juste valeur est soumise à un comité d'évaluation indépendant dont la majorité des membres sont des évaluateurs qualifiés indépendants du Fonds. Ce comité passe en revue les informations et fait rapport au comité d'audit et de gestion des risques avant la publication des états financiers consolidés annuels ou intermédiaires. Le président-directeur général ainsi que le vice-président et chef de la direction financière du Gestionnaire signent une attestation concernant l'évaluation des investissements en capital de développement qui est déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers. Cette attestation confirme notamment le caractère raisonnable de la juste valeur globale du portefeuille des investissements en capital de développement.

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 3 Hypothèses, estimations comptables et jugements critiques (suite)

#### 3.2 Évaluation des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi

Le Fonds doit émettre des hypothèses pour l'utilisation de données statistiques et d'autres paramètres visant à évaluer les passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses incluent, entre autres, le taux d'actualisation des obligations de retraite et assurances collectives et du calcul du rendement prévu des actifs des régimes, le taux attendu d'augmentation des salaires ainsi que la table de mortalité.

Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avéraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant du coût des régimes porté au résultat net et à l'autre élément du résultat global présentés aux états consolidés du résultat global ainsi que des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi présentés aux états consolidés de la situation financière. Une firme d'experts indépendants procède à l'établissement de la juste valeur de ces passifs nets.

### 4 Risques associés aux instruments financiers

Les informations sur la gestion des risques financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés. Elles sont présentées en détail dans la section intitulée « Gestion des risques » du rapport de gestion qui est disponible au siège social du Fonds, sur son site Web ([www.fondaction.com](http://www.fondaction.com)) et sur le site Web de SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)).

### 5 Débiteurs et autres actifs

	<u>31 mai 2026</u>	<u>31 mai 2025</u>
	\$	\$
Sommes à recevoir sur cession d'investissements		
en capital de développement et autres investissements	2 022	1 503
Dividendes et intérêts courus d'investissements en		
capital de développement et autres investissements	8 754	9 061
Impôts sur le résultat	4 689	—
Impôt en main remboursable	960	371
Autres	2 924	3 422
	<u>19 349</u>	<u>14 357</u>

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

## 6 Autres investissements

Le *Relevé des autres investissements* (non audité), qui énumère le détail des titres détenus, est présenté distinctement de ces états financiers consolidés et est disponible au siège social du Fonds, sur son site Web ([www.fondation.com](http://www.fondation.com)) et sur le site Web de SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)).

	31 mai 2026			31 mai 2025		
	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Titres à échéance non déterminée</b>						
Actions, parts et autres titres de participation						
	<b>1 347 077</b>	<b>199 810</b>	<b>1 546 887</b>	1 392 065	72 357	1 464 422
<b>Titres à échéance déterminée</b>						
Obligations						
Gouvernements	277 116	(187)	276 929	294 275	(305)	293 970
Institutions financières	18 828	20	18 848	25 647	284	25 931
Sociétés	27 941	189	28 130	26 772	304	27 076
	<b>323 885</b>	<b>22</b>	<b>323 907</b>	346 694	283	346 977
Instruments financiers dérivés <sup>1</sup>						
	—	4 687	4 687	—	7 091	7 091
Marché monétaire						
Gouvernements	13 643	—	13 643	5 459	—	5 459
Institutions financières	4 392	—	4 392	4 392	—	4 392
	<b>18 035</b>	<b>—</b>	<b>18 035</b>	9 851	—	9 851
	<b>341 920</b>	<b>4 709</b>	<b>346 629</b>	356 545	7 374	363 919
<b>Total des autres investissements<sup>2</sup></b>						
	<b>1 688 997</b>	<b>204 519</b>	<b>1 893 516</b>	1 748 610	79 731	1 828 341

1. Au 31 mai 2026, les actifs reliés aux instruments financiers dérivés s'élevaient à 4,7 M\$ (7,1 M\$ au 31 mai 2025) et sont présentés avec les autres investissements. Les passifs reliés aux instruments financiers dérivés s'élevaient à 5,8 M\$ (3,4 M\$ au 31 mai 2025) et sont présentés sous le poste « Crédeurs et autres passifs » (note 15).

2. Au 31 mai 2026, les autres investissements incluent des titres libellés en dollars américains et en euros, d'une juste valeur de 115,8 M\$ (94,8 M\$ au 31 mai 2025).

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**6 Autres investissements (suite)**

*Répartition des autres investissements par échéance*

**Obligations**

	<u>Moins de 1 an</u>	<u>1 an à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans à 10 ans</u>	<u>Plus de 10 ans</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>31 mai 2026</b>					
Valeur nominale	8 560	91 552	143 364	98 065	341 541
Juste valeur	8 526	92 156	143 517	79 708	323 907
Taux moyen effectif (%)	2,45 %	3,32 %	3,45 %	4,40 %	3,62 %
Taux moyen nominal (%)	1,85 %	3,67 %	3,51 %	2,97 %	3,36 %
<b>31 mai 2025</b>					
Valeur nominale	18 794	116 457	115 201	110 440	360 892
Juste valeur	18 933	117 435	115 639	94 970	346 977
Taux moyen effectif (%)	2,60 %	3,19 %	3,38 %	4,19 %	3,49 %
Taux moyen nominal (%)	3,15 %	3,47 %	3,46 %	3,21 %	3,37 %

**Marché monétaire**

	<u>Moins de 1 an</u>	<u>1 an et plus</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
<b>31 mai 2026</b>			
Juste valeur	18 035	—	18 035
Taux moyen effectif (%)	2,50 %	—	2,50 %
<b>31 mai 2025</b>			
Juste valeur	9 851	—	9 851
Taux moyen effectif (%)	3,66 %	—	3,66 %

**Instruments financiers dérivés**

	<u>Moins de 1 an</u>	<u>1 an et plus</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
<b>31 mai 2026</b>			
Juste valeur			
Contrats à terme sur taux d'intérêt se référant à un montant nominal total de 1 138,9 M\$	(118)	—	(118)
Contrat de change en devise américaine se référant à un montant nominal de 317,0 M\$	(977)	—	(977)
	<u>(1 095)</u>	<u>—</u>	<u>(1 095)</u>
<b>31 mai 2025</b>			
Juste valeur			
Contrats à terme sur taux d'intérêt se référant à un montant nominal total de 1 522,9 M\$	175	—	175
Contrat de change en devise américaine se référant à un montant nominal de 278,0 M\$	3 526	—	3 526
	<u>3 701</u>	<u>—</u>	<u>3 701</u>

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 7 Investissements en capital de développement

Le *Relevé du coût des investissements en capital de développement*, accompagné d'un rapport de l'auditeur indépendant, fournit le détail des investissements réalisés. Il est présenté distinctement des états financiers consolidés audités et est disponible au siège social du Fonds, sur son site Web ([www.fondation.com](http://www.fondation.com)) et sur le site Web de SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)).

	31 mai 2026			31 mai 2025		
	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Non garantis						
Actions et parts	1 810 434	356 449	2 166 883	1 544 561	248 112	1 792 673
Prêts et avances	428 037	(70 867)	357 170	373 225	(55 129)	318 096
	<u>2 238 471</u>	<u>285 582</u>	<u>2 524 053</u>	<u>1 917 786</u>	<u>192 983</u>	<u>2 110 769</u>
Garantis						
Prêts et avances	77 430	(20 115)	57 315	68 736	(19 233)	49 503
<b>Total des investissements en capital de développement <sup>1</sup></b>	<u>2 315 901</u>	<u>265 467</u>	<u>2 581 368</u>	<u>1 986 522</u>	<u>173 750</u>	<u>2 160 272</u>

1. Au 31 mai 2026, les investissements en capital de développement incluent des titres libellés en dollars américains et en euros d'une juste valeur de 277,9 M\$ (212,1 M\$ au 31 mai 2025).

Les ententes d'investissements peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat. Le Fonds peut exercer ces options et procéder à des échanges non monétaires d'instruments financiers dans le cours normal de ses activités.

#### Répartition par échéance et taux moyens effectifs des prêts et avances

	Taux variables		Taux fixes			Total
	Total		Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
	\$		\$	\$	\$	\$
<b>31 mai 2026</b>						
Non garantis	67 432		38 235	136 767	114 736	289 738
Taux moyen effectif (%)	11,10 %		11,83 %	9,43 %	7,91 %	9,15 %
Garantis	1 516		14 051	40 876	872	55 799
Taux moyen effectif (%)	3,13 %		13,33 %	10,88 %	3,04 %	11,37 %
<b>31 mai 2025</b>						
Non garantis	66 136		36 391	152 969	62 599	251 959
Taux moyen effectif (%)	11,53 %		10,10 %	10,57 %	8,85 %	10,08 %
Garantis	1 564		5 279	41 300	1 360	47 939
Taux moyen effectif (%)	3,13 %		12,80 %	11,57 %	2,91 %	11,19 %

Les encaissements en capital prévus au cours des douze prochains mois sont de 37,8 M\$ (46,0 M\$ au 31 mai 2025).

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 7 Investissements en capital de développement (suite)

#### Répartition des investissements et des engagements financiers par secteur d'activité

	Consommation discrétionnaire et biens de consommation de base	Industries	Technologies de l'information, communications et santé	Finances, immobilier et services aux collectivités	Énergie et matériaux	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>31 mai 2026</b>						
Investissements, au coût	568 014	448 062	543 150	624 270	132 405	2 315 901
Plus-value (moins-value) non réalisée	(48 296)	169 214	98 047	35 594	10 908	265 467
	519 718	617 276	641 197	659 864	143 313	2 581 368
Garanties et cautionnements	—	—	—	19 249	—	19 249
Engagements <sup>1</sup>	21 550	91 839	204 565	220 570	8 573	547 097
Risque maximal	541 268	709 115	845 762	899 683	151 886	3 147 714
<b>31 mai 2025</b>						
Investissements, au coût	588 304	397 700	474 922	446 422	79 174	1 986 522
Plus-value (moins-value) non réalisée	(38 495)	133 976	68 184	15 300	(5 215)	173 750
	549 809	531 676	543 106	461 722	73 959	2 160 272
Garanties et cautionnements	—	—	—	20 338	—	20 338
Engagements <sup>1</sup>	24 462	61 526	190 486	229 059	125	505 658
Risque maximal	574 271	593 202	733 592	711 119	74 084	2 686 268

<sup>1</sup>. Les engagements représentent les investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes sont réservées à même les autres investissements, mais non encore déboursées à la date de présentation de l'information financière. Ces sommes peuvent généralement être exigées à quelques jours d'avis, dans la mesure où les conditions prévues aux ententes sont respectées. Dans les faits, ceux-ci sont déboursés par tranche sur une durée pouvant aller jusqu'à dix ans dans le cas des fonds d'investissement qui constituent la majorité des engagements au 31 mai 2026 et au 31 mai 2025. Les engagements libellés en dollars américains et en euros ont une juste valeur totalisant 150,6 M\$ au 31 mai 2026 (156,2 M\$ au 31 mai 2025)

### 8 Instruments financiers et gestion des risques financiers

#### Classement des instruments financiers

Le Fonds a classé ses instruments financiers selon la hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées dans la détermination de la juste valeur. La hiérarchie se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 : justes valeurs basées sur les cours d'un marché actif pour un instrument identique;

Niveau 2 : justes valeurs fondées sur les cours de marché pour un instrument semblable ou basées sur des techniques d'évaluation dont toutes les données d'entrée importantes sont fondées sur des informations de marché observables; et,

Niveau 3 : justes valeurs basées sur des techniques reconnues d'évaluation dont les données d'entrée importantes ne sont pas entièrement fondées sur des informations de marché observables.

Un actif ou un passif financier est inclus intégralement dans l'un des trois niveaux d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui sera important pour l'évaluation. De plus, le classement entre les niveaux hiérarchiques est établi au moment de l'évaluation initiale de la juste valeur de l'instrument financier et est revu à chaque date de présentation de l'information financière.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**8 Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)**

Les tableaux qui suivent présentent la hiérarchie des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur :

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$
<b>31 mai 2026</b>				
Investissements en capital de développement (note 7)				
Actions et parts	498 677	22 877	1 645 329	2 166 883
Prêts et avances non garantis	—	—	357 170	357 170
Prêts et avances garantis	—	—	57 315	57 315
	<u>498 677</u>	<u>22 877</u>	<u>2 059 814</u>	<u>2 581 368</u>
Autres investissements (note 6)				
Actions, parts et autres titres de participations	30 042	1 516 845	—	1 546 887
Obligations	—	323 907	—	323 907
Instruments financiers dérivés	—	4 687	—	4 687
Marché monétaire	—	18 035	—	18 035
	<u>30 042</u>	<u>1 863 474</u>	<u>—</u>	<u>1 893 516</u>
Sommes à recevoir sur cession d'investissements en capital de développement et autres investissements (note 5)	—	2 022	—	2 022
Dividendes et intérêts courus d'investissements en capital de développement et autres investissements (note 5)	—	8 754	—	8 754
	<u>—</u>	<u>10 776</u>	<u>—</u>	<u>10 776</u>
Sommes à payer sur acquisitions d'investissements capital de développement et autres investissements (note 15)	—	(1 518)	—	(1 518)
Somme perçue d'avance sur cession d'investissements en capital de développement (note 15)	—	(5 874)	—	(5 874)
Instruments financiers dérivés (note 15)	—	(5 782)	—	(5 782)
	<u>—</u>	<u>(13 174)</u>	<u>—</u>	<u>(13 174)</u>
	<u>528 719</u>	<u>1 883 953</u>	<u>2 059 814</u>	<u>4 472 486</u>

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**8 Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)**

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>31 mai 2025</b>				
Investissements en capital de développement (note 7)				
Actions et parts	355 451	21 910	1 415 312	1 792 673
Prêts et avances non garantis	—	—	318 096	318 096
Prêts et avances garantis	—	—	49 503	49 503
	<u>355 451</u>	<u>21 910</u>	<u>1 782 911</u>	<u>2 160 272</u>
Autres investissements (note 6)				
Actions, parts et autres titres de participations	25 630	1 438 792	—	1 464 422
Obligations	—	346 977	—	346 977
Instruments financiers dérivés	—	7 091	—	7 091
Marché monétaire	—	9 851	—	9 851
	<u>25 630</u>	<u>1 802 711</u>	<u>—</u>	<u>1 828 341</u>
Sommes à recevoir sur cession d'investissements en capital de développement et autres investissements (note 5)	—	1 503	—	1 503
Dividendes et intérêts courus d'investissements en capital de développement et autres investissements (note 5)	—	9 061	—	9 061
	<u>—</u>	<u>10 564</u>	<u>—</u>	<u>10 564</u>
Sommes à payer sur acquisitions d'investissements capital de développement et autres investissements (note 15)	—	(1 969)	—	(1 969)
Instruments financiers dérivés (note 15)	—	(3 390)	—	(3 390)
	<u>—</u>	<u>(5 359)</u>	<u>—</u>	<u>(5 359)</u>
	<u>381 081</u>	<u>1 829 826</u>	<u>1 782 911</u>	<u>3 993 818</u>

**Transferts**

Les transferts entre niveaux sont réputés s'être produits lorsque l'information sous-jacente ou les cours utilisés pour l'évaluation des actifs ou des passifs deviennent plus ou moins dépendants de données de marché observables, tel qu'il est précédemment indiqué dans la détermination des niveaux 1, 2 et 3 de la hiérarchie des justes valeurs du Fonds.

Aucun instrument financier n'a été transféré entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices terminés les 31 mai 2026 et 2025.

Aucun instrument financier n'a été transféré du niveau 3 vers un niveau inférieur au cours des exercices terminés les 31 mai 2026 et 2025.

S'il y a lieu, le transfert entre niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, aux fins de préparation du tableau présenté à la page suivante, est réputé s'être produit à l'ouverture de l'exercice visé.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**8 Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)**

*Investissements en capital de développement de niveau 3*

Le tableau suivant présente les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie :

	Actions et parts	Prêts et avances		Total
	\$	garantis \$	non garantis \$	\$
<b>31 mai 2026</b>				
<b>Variation de l'exercice</b>				
Juste valeur au début	1 415 312	49 503	318 096	1 782 911
Acquisitions	281 632	3 900	77 175	362 707
Dispositions	(133 081)	(1 841)	(32 394)	(167 316)
Intérêts, dividendes et distributions capitalisés	—	6 635	15 607	22 242
Gains (pertes)				
Réalisés	16 199	—	(5 577)	10 622
Non réalisés <sup>1</sup>	65 267	(882)	(15 737)	48 648
Juste valeur à la fin	1 645 329	57 315	357 170	2 059 814
<b>31 mai 2025</b>				
<b>Variation de l'exercice</b>				
Juste valeur au début	1 256 034	16 981	401 356	1 674 371
Acquisitions	308 206	45 098	70 027	423 331
Dispositions	(163 106)	(3 637)	(171 755)	(338 498)
Intérêts, dividendes et distributions capitalisés	118	5 983	15 228	21 329
Gains (pertes)				
Réalisés	44 311	—	(436)	43 875
Non réalisés <sup>1</sup>	(30 251)	(14 922)	3 676	(41 497)
Juste valeur à la fin	1 415 312	49 503	318 096	1 782 911

<sup>1</sup>. Les gains non réalisés au cours de l'exercice des investissements en capital de développement détenus au 31 mai 2026 totalisent 40,5 M\$ (perte de 32,1 M\$ au 31 mai 2025).

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

## 8 Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

### Utilisation des données non observables pour évaluer les instruments financiers de niveau 3

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués à la juste valeur selon des techniques et modèles d'évaluation qui incorporent des hypothèses importantes provenant de données non observables sur le marché. Le tableau suivant présente les principales techniques et les données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 :

Investissements en capital de développement	Technique(s) d'évaluation	Juste valeur (\$)		Données non observables	Intervalles de valeurs des données (moyenne pondérée)	
		31 mai 2026	31 mai 2025		31 mai 2026	31 mai 2025
<b>Actions et parts</b>						
	Capitalisation des flux monétaires	343 972	299 937	Taux de capitalisation	6,0 % - 19,2 % (9,2 %)	5,6 % - 20,1 % (9,6 %)
				% de BAIIA <sup>1</sup>	2,0 % - 61,6 % (15,4 %)	3,2 % - 26,6 % (12,1 %)
	Actualisation des flux monétaire <sup>2</sup>	7 071	57 916	Taux de rendement exigé	11,0 % - 11,9 % (10,5 %)	6,2 % - 13,1 % (6,7 %)
	Multiple de BAIIA	198 672	125 374	Multiple de BAIIA	6,0 - 22,0 (13,6)	7,5 - 16,2 (12,6)
	Multiple de revenus	118 718	129 779	Multiple de revenus	0,6 - 4,8 (3,2)	0,5 - 6,0 (3,3)
	Actif net redressé <sup>3</sup>	795 793	652 453	Actif net redressé	s.o. <sup>3</sup>	s.o. <sup>3</sup>
	Calibration transactions récentes <sup>4</sup>	157 176	121 937			
	Autres <sup>5</sup>	23 927	27 916			
<b>Prêts et avances</b>	Actualisation des flux monétaires	268 916	248 295	Taux de rendement exigé	4,9 % - 25,0 % (10,7 %)	4,7 % - 20,0 % (10,9 %)
	Calibration transactions récentes	74 099	55 331			
	Autres <sup>5</sup>	71 470	63 973			
		<u>2 059 814</u>	<u>1 782 911</u>			

- En raison des tailles très variées des entreprises composant le portefeuille, le flux caractéristique est présenté en termes de pourcentage du BAIIA sur les ventes.
- La baisse du total de la catégorie « Actualisation des flux monétaires » s'explique principalement par la disposition d'un investissement.
- Puisque les redressements effectués à l'actif net sont de natures très différentes selon les investissements, aucun intervalle de valeur des données n'est présenté pour l'actif net redressé.
- La catégorie « Calibration transactions récentes » inclut les nouveaux investissements du fonds dont les justes valeurs s'appuient sur leurs prix d'acquisition ou de souscription.
- Les autres techniques d'évaluation regroupent principalement les méthodes de valeur de transaction escomptée, de l'offre d'achat, de l'offre d'achat escomptée, de la valeur de rachat et de la valeur de liquidation.

## **8 Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)**

### *Sensibilité de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3*

Des analyses de sensibilité ont été produites pour les instruments financiers évalués selon les techniques de la capitalisation des flux monétaires, de l'actualisation des flux monétaires, de multiple de revenus et de multiple de BAIIA. Ces techniques d'évaluation sont celles où le jugement de l'évaluateur qualifié revêt une importance significative dans l'établissement de la juste valeur.

Les techniques d'évaluation de l'actif net redressé, de calibration d'une transaction récente et de la valeur de rachat ne se prêtent pas à l'analyse de sensibilité étant donné l'absence ou le peu d'hypothèses sous-jacentes utilisées pour déterminer la juste valeur. Parmi ces techniques, celle de l'actif net redressé est la plus utilisée. Dans la majeure partie des cas, elle est utilisée pour l'établissement de la juste valeur des parts détenues dans des fonds d'investissement. Cette juste valeur repose essentiellement sur la quote-part de l'avoir des commanditaires selon les derniers états financiers consolidés audités de ces fonds, ajustée des résultats intérimaires et des transactions subséquentes réalisées jusqu'à la date d'évaluation.

Dans une moindre mesure, le Fonds utilise d'autres méthodes d'évaluation où le jugement de l'évaluateur est mis à contribution et où certaines hypothèses sont employées. Ces méthodes incluent principalement la valeur de transaction escomptée, l'offre d'achat, l'offre d'achat escomptée, la valeur de rachat et la valeur de liquidation. Ces techniques sont utilisées pour évaluer des instruments financiers d'une juste valeur combinée de 95,4 M\$ au 31 mai 2026 (91,9 M\$ au 31 mai 2025) et ainsi la direction juge qu'il n'est pas pertinent d'effectuer des analyses de sensibilité sur ces techniques d'évaluation.

Nos analyses de sensibilité nous amènent à conclure qu'une variation du taux de rendement exigé de  $\pm 0,5\%$  sur les prêts et avances entraînerait une variation de la juste valeur non significative en regard du résultat net et du total des actifs et passifs.

Bien que le Fonds juge que les évaluations à la juste valeur sont appropriées, pour les actions et parts non cotées évaluées selon la méthode de la capitalisation des flux monétaires, le recours à des variables différentes liées à la marge de BAIIA caractéristique et au taux de capitalisation entraînerait une augmentation ou une diminution de la juste valeur qui pourrait être significative ou non significative selon les cas.

Le Fonds a mis en place des procédures afin d'identifier les instruments financiers évalués à la juste valeur susceptible d'être affectés par l'instauration des tarifs douaniers par les États-Unis. Étant donné l'incertitude liée à l'ampleur, la durée et la portée des politiques commerciales américaines, les données et les hypothèses utilisées par le Fonds aux fins de la détermination de la juste valeur de ces instruments financiers pourraient différer des résultats réels qu'auront ces politiques commerciales.

En pratique, les évaluateurs qualifiés du Gestionnaire déterminent un intervalle de valeurs plausibles pour chacun des titres évalués et le milieu de la fourchette est généralement retenu aux fins de présentation aux états financiers consolidés. Ainsi, le bas de l'intervalle est le reflet du pire scénario et le haut, le reflet du meilleur scénario pour un investissement donné. Cette pratique constitue la façon la plus répandue d'estimer l'impact financier de la substitution des principales hypothèses par d'autres hypothèses raisonnablement acceptables.

Au 31 mai 2026, l'écart entre le haut et le bas de la fourchette de valeurs acceptables par rapport à la valeur mitoyenne est de l'ordre de 4,8 % (4,5 % au 31 mai 2025). Le Fonds est d'avis que cette variation de la valeur des actions et parts non cotées est théorique et improbable, car la diversification du portefeuille en termes notamment de secteurs d'activité, de maturité et de taille fait en sorte que la valeur des investissements n'évolue pas de façon unidirectionnelle. Le Fonds n'a donc pas recours à cette variable pour estimer l'incidence de l'utilisation d'hypothèses alternatives sur la juste valeur des actions et parts non cotées évaluées par le biais de la méthode de la capitalisation des flux monétaires. Le Fonds a établi que l'utilisation d'hypothèses alternatives raisonnablement plausibles n'entraînerait pas de justes valeurs significativement différentes.

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

#### 9 Participations dans les filiales non consolidées et dans les entreprises associées

À la suite des analyses quantitatives et qualitatives effectuées, le Fonds a déterminé qu'il exerce un contrôle (filiales) ou une influence notable (entreprises associées) sur des sociétés en exploitation et d'entités d'investissement faisant partie des investissements en capital de développement :

	31 mai 2026		31 mai 2025	
	Nombre	Juste valeur \$	Nombre	Juste valeur \$
<b>Filiales</b>				
Sociétés en exploitation	4	12 729	3	9 126
Entités d'investissement	11	139 337	10	125 890
<b>Entreprises associées</b>				
Sociétés en exploitation	50	543 280	37	410 462
Entités d'investissement	2	2 921	2	482

L'établissement principal des filiales et des entreprises associées est principalement situé au Québec. Le pourcentage des titres de participation détenus par le Fonds (directement ou indirectement) dans les filiales est généralement de plus de 50 % et il se situe généralement de 20 % à 50 % pour les entreprises associées. Les sociétés en exploitation sont exploitées activement et les entités d'investissement fournissent des services de gestion d'investissements avec l'objectif de générer des revenus de différentes natures. Dans certaines circonstances, il y a des conditions qui pourraient limiter la capacité d'une filiale à transférer des montants au Fonds tels que le respect de certains ratios ou l'approbation d'un versement par une autre institution financière ou d'autres actionnaires.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**10 Informations entre parties liées**

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut des transactions avec ses parties liées faisant partie des investissements en capital de développement. Les tableaux suivants présentent le montant cumulatif des transactions réalisées au cours de l'exercice aux états consolidés du résultat global ainsi que dans les soldes aux états consolidés de la situation financière avec les parties liées :

**Filiales**

<b>États consolidés de la situation financière</b>	<b>31 mai 2026</b>	<b>31 mai 2025</b>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Investissements en capital de développement	152 066	135 016
Intérêts et autres sommes à recevoir	190	245
<b>Garanties et cautionnements</b>	<b>10 118</b>	<b>5 250</b>
<b>Engagements</b>	<b>85 248</b>	<b>107 890</b>

<b>États consolidés du résultat global</b>	<b>Exercices terminés les</b>	
	<b>31 mai</b>	
	<b>2026</b>	<b>2025</b>
	\$	\$
Produits d'intérêts, dividendes, distributions, honoraires et autres revenus	859	823
Pertes sur investissements en capital de développement	(9 470)	(12 346)
Produits de location de bâtiment	448	408
Charges opérationnelles	720	693

**Entreprises associées**

<b>États consolidés de la situation financière</b>	<b>31 mai 2026</b>	<b>31 mai 2025</b>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Investissements en capital de développement	546 201	410 944
Intérêts et autres sommes à recevoir	302	206
<b>Garanties et cautionnements</b>	<b>8 320</b>	<b>15 088</b>
<b>Engagements</b>	<b>58 969</b>	<b>61 108</b>

<b>États consolidés du résultat global</b>	<b>Exercices terminés les</b>	
	<b>31 mai</b>	
	<b>2026</b>	<b>2025</b>
	\$	\$
Produits d'intérêts, dividendes, distributions, honoraires et autres revenus	13 933	10 744
Gains sur investissements en capital de développement	26 072	3 829
Charges opérationnelles	975	1 868

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 11 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les tableaux qui suivent présentent l'évolution du coût et du cumul des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles :

	Terrains	Bâtiments	Mobilier et équipement de bureau	Matériel informatique	Total immobilisations corporelles	Logiciels	Développement informatique	Total immobilisation incorporelles	Total immobilisations corporelles et incorporelles
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>31 mai 2026</b>									
Coût	5 037	43 622	2 492	3 539	54 690	9 044	7 424	16 468	71 158
Cumul des amortissements	—	(9 537)	(994)	(2 376)	(12 907)	(4 594)	(6 539)	(11 133)	(24 040)
Valeur comptable nette	5 037	34 085	1 498	1 163	41 783	4 450	885	5 335	47 118
<b>Variation de l'exercice</b>									
Valeur comptable nette au début	5 037	35 282	1 536	1 533	43 388	4 275	1 448	5 723	49 111
Acquisitions	—	—	220	405	625	1 710	—	1 710	2 335
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	—	—	—	—	—	(20)	(49)	(69)	(69)
Dotation aux amortissements	—	(1 197)	(258)	(775)	(2 230)	(1 515)	(514)	(2 029)	(4 259)
Valeur comptable nette à la fin	5 037	34 085	1 498	1 163	41 783	4 450	885	5 335	47 118
<b>31 mai 2025</b>									
Coût	5 037	43 622	2 275	3 144	54 078	9 173	7 523	16 696	70 774
Cumul des amortissements	—	(8 340)	(739)	(1 611)	(10 690)	(4 898)	(6 075)	(10 973)	(21 663)
Valeur comptable nette	5 037	35 282	1 536	1 533	43 388	4 275	1 448	5 723	49 111
<b>Variation de l'exercice</b>									
Valeur comptable nette au début	5 037	36 456	1 658	1 998	45 149	3 929	2 072	6 001	51 150
Acquisitions	—	22	106	265	393	1 893	—	1 893	2 286
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	—	—	—	—	—	—	(20)	(20)	(20)
Dotation aux amortissements	—	(1 196)	(228)	(730)	(2 154)	(1 547)	(604)	(2 151)	(4 305)
Valeur comptable nette à la fin	5 037	35 282	1 536	1 533	43 388	4 275	1 448	5 723	49 111

Aucune immobilisation corporelle ou incorporelle n'a subi une perte de valeur aux 31 mai 2026 et 2025.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2026, des immobilisations corporelles au coût de 2,0 M\$ (2,0 M\$ au 31 mai 2025) et l'amortissement cumulé de 2,0 M\$ (2,0 M\$ au 31 mai 2025) ont été radiées et la perte sur radiation d'immobilisations corporelles a été comptabilisée dans les charges opérationnelles au résultat net.

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

#### 12 Fonds réservés pour garanties et cautionnements consentis

Au 31 mai 2026, le Fonds a consenti des garanties d'un montant total de 19,2 M\$ (20,3 M\$ au 31 mai 2025) dans le cadre de cautions adossées à des prêts et à des marges de crédit d'exploitation octroyées à des entreprises dans lesquelles le Fonds a investi. Ces garanties ne peuvent être invoquées que dans le cas où une entreprise ne respecterait pas ses obligations contractuelles. La durée habituelle de l'échéance de ces cautions, s'il y a lieu, est inférieure à un an.

Au 31 mai 2026, conformément à l'article 23 de la Loi, des fonds de 9,6 M\$ (10,2 M\$ au 31 mai 2025) sont réservés à même les autres investissements, soit 50 % des garanties et cautionnements à cette date.

Au 31 mai 2026, aucun montant n'a été comptabilisé (ni au 31 mai 2025) dans les créiteurs à titre de provision pour perte découlant de ces cautionnements consentis.

#### 13 Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut être exposé à diverses actions et réclamations. Lorsqu'une perte éventuelle est probable et qu'elle peut faire l'objet d'une estimation, celle-ci est comptabilisée. Aucune provision n'est comptabilisée aux 31 mai 2026 et 2025.

Le Fonds indemnise, contre des réclamations en dommages et intérêts liées à l'exercice de leurs fonctions, ses administrateurs, dirigeants et membres de comités ainsi que toute personne qui agit à sa demande à titre d'administrateur pour une entreprise dont Fondation est actionnaire ou créancier. Le Fonds a souscrit à une assurance responsabilité à cet effet.

#### 14 Marge de crédit

Le Fonds dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 5,5 M\$, portant intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins et renouvelable annuellement au mois de novembre. Cette marge ne comporte aucune clause restrictive et elle n'a pas été utilisée au cours des exercices terminés les 31 mai 2026 et 2025.

#### 15 Créiteurs et autres passifs

	<u>31 mai 2026</u>	<u>31 mai 2025</u>
	\$	\$
Sommes à payer sur acquisition d'investissements		
en capital de développement et autres investissements	1 518	1 969
Somme perçue d'avance sur cession		
d'investissements en capital de développement	5 874	—
Autres charges à payer	17 772	17 685
Rachats d'actions à payer	—	8 003
Impôts sur le résultat	—	216
Instruments financiers dérivés (note 6)	5 782	3 390
	<u>30 946</u>	<u>31 263</u>

## **16 Capital-actions**

### *Autorisé*

#### *Actions de catégorie A en série*

Nombre illimité d'actions et de fractions d'action de catégorie A, série 1 et série 2, donnant droit de recevoir tout dividende déclaré par le Fonds « participantes », avec droit de vote pour les actions et sans droit de vote pour les fractions d'action, avec droit d'élire conjointement avec les détenteurs d'actions de catégorie B huit administrateurs au conseil d'administration, rachetables sous réserve de certaines conditions prévues par la Loi, sans valeur nominale.

Les actions de catégorie A, série 1, et les actions de catégorie A, série 2, prennent rang également entre elles, à titre d'actions de cette catégorie, quant au paiement de dividendes, au partage de biens advenant la dissolution du Fonds, à sa liquidation, à la répartition des résultats nets ou à la distribution de tout ou d'une partie de son actif parmi les porteurs d'actions et, le cas échéant, au paiement de tout prix d'achat et de rachat. Le droit de vote qui s'y rattache s'exerce en une seule et même assemblée, sans égard à leurs séries respectives, et leurs porteurs peuvent être convoqués à cette assemblée, donner procuration et généralement y agir indistinctement, sauf lorsque la Loi, l'acte constitutif ou les règlements, le cas échéant, requièrent un vote séparé.

#### a) *Actions de catégorie A, série 1*

Les actions de catégorie A, série 1, ne peuvent être émises qu'à une personne majeure qui demande leur transfert immédiat à un fiduciaire dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite ou tout autre régime enregistré reconnu par la Loi. Elles ne peuvent être détenues que dans le cadre d'un tel régime.

#### b) *Actions de catégorie A, série 2*

Les actions de catégorie A, série 2, ne seront émises qu'à des personnes majeures qui ne demanderont pas leur transfert à un fiduciaire.

#### *Actions de catégorie B*

Nombre illimité d'actions et de fractions d'action de catégorie B, donnant droit de recevoir tout dividende déclaré par le Fonds, participantes, avec droit de vote pour les actions et sans droit de vote pour les fractions d'action, avec droit d'élire conjointement avec les détenteurs d'actions de catégorie A huit administrateurs au conseil d'administration. Les actions de catégorie B détenues par un fiduciaire pourront être échangées au gré de leur porteur ou du Fonds en actions de catégorie A, série 1, et les actions de catégorie B détenues par une personne majeure pourront être échangées au gré de leur porteur ou du Fonds en actions de catégorie A, série 2, et ce, sur la base d'une action de catégorie B pour une action de catégorie A, série 1, ou, selon le cas, une action de catégorie A, série 2, sans valeur nominale.

#### *Actions de catégorie G*

Nombre illimité d'actions de catégorie G, sans droit de dividende, non participantes, sans droit de vote, non transférables, rachetables au gré du détenteur à une valeur égale au moins de la valeur d'émission ou de la valeur aux livres. En cas de déficit, les détenteurs de ces actions assument en priorité, jusqu'à concurrence de la contrepartie versée sur ces actions, tout déficit et toute moins-value non matérialisée et, en cas de dissolution, de liquidation ou de toute autre cession totale ou partielle des biens du Fonds, ces actions confèrent à leurs détenteurs le droit d'être remboursés après que tous les détenteurs d'actions de catégories A et B ont été remboursés.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**16 Capital-actions (suite)**

*Émis et en circulation*

*Actif net de catégorie A et séries d'actions*

	Série 1		Série 2		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
<b>31 mai 2026</b>						
Actif net au début	<u>238 661</u>	<u>3 986 259</u>	<u>3 148</u>	<u>52 575</u>	<u>241 809</u>	<u>4 038 834</u>
Opérations sur le capital-actions						
Émissions d'actions	22 671	386 434	264	4 488	22 935	390 922
Rachats d'actions	(15 723)	(268 450)	(291)	(4 959)	(16 014)	(273 409)
Résultat de la période						
Résultat global	<u>—</u>	<u>374 582</u>	<u>—</u>	<u>4 806</u>	<u>—</u>	<u>379 388</u>
	<u>6 948</u>	<u>492 566</u>	<u>(27)</u>	<u>4 335</u>	<u>6 921</u>	<u>496 901</u>
Actif net à la fin	<u>245 609</u>	<u>4 478 825</u>	<u>3 121</u>	<u>56 910</u>	<u>248 730</u>	<u>4 535 735</u>
	Série 1		Série 2		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
<b>31 mai 2025</b>						
Actif net au début	<u>230 211</u>	<u>3 718 759</u>	<u>3 217</u>	<u>51 959</u>	<u>233 428</u>	<u>3 770 718</u>
Opérations sur le capital-actions						
Émissions d'actions	23 533	384 000	334	5 207	23 867	389 207
Rachats d'actions	(15 083)	(247 896)	(403)	(6 619)	(15 486)	(254 515)
Résultat de la période						
Résultat global	<u>—</u>	<u>131 396</u>	<u>—</u>	<u>2 028</u>	<u>—</u>	<u>133 424</u>
	<u>8 450</u>	<u>267 500</u>	<u>(69)</u>	<u>616</u>	<u>8 381</u>	<u>268 116</u>
Actif net à la fin	<u>238 661</u>	<u>3 986 259</u>	<u>3 148</u>	<u>52 575</u>	<u>241 809</u>	<u>4 038 834</u>

Aux 31 mai 2026 et 2025, aucune action de catégorie B et de catégorie G n'était émise.

## **16 Capital-actions (suite)**

### *Virements*

Conformément à ses statuts modifiés en date du 1<sup>er</sup> décembre 2007, le Fonds peut, de temps à autre, par simple résolution des administrateurs et sans autre formalité : i) augmenter ou réduire le montant du capital-actions émis et payé afférent aux actions de catégorie A, série 1, en circulation, sans distribution ni versement aux porteurs de ces actions, d'un montant ainsi ajouté au compte de capital-actions émis et payé ou déduit de ce dernier, selon le cas, ou ii) imputer tout surplus d'apports pour éliminer ou réduire le déficit.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2026, les administrateurs du Fonds ont approuvé l'augmentation du capital émis et payé des actions de catégorie A, série 1 d'un montant de 103,0 M\$ par virement des résultats nets non distribués (aucun virement au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2025).

Le 19 juin 2026, les administrateurs du Fonds ont approuvé l'augmentation du capital émis et payé des actions de catégorie A, série 1 d'un montant de 46,0 M\$ par virement des résultats nets non distribués, avec prise d'effet le 3 juillet 2026.

### *Surplus d'apports*

Le surplus d'apports proviendrait, s'il y a lieu, de l'excédent de la valeur moyenne du capital-actions émis sur le prix payé lors du rachat d'actions.

### *Modalités de rachat*

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré de l'actionnaire dans les circonstances prévues par la Loi. Elles peuvent être achetées de gré à gré dans les circonstances exceptionnelles prévues dans la *Politique d'achat de gré à gré d'actions* adoptée par le conseil d'administration du Fonds et approuvée par le ministre des Finances du Québec. Elles peuvent également être rachetées au gré du Fonds dans les circonstances prévues dans la *Politique de rachat d'actions* adoptée par le conseil d'administration du Fonds et approuvée par le ministre des Finances du Québec. Outre ces circonstances, une action ou une fraction d'action de catégorie A ne peut pas être rachetée ou achetée de gré à gré.

Le prix de rachat des actions et des fractions d'action de catégorie A est fixé deux fois par année par le conseil d'administration sur la base de la valeur du Fonds au 31 mai et au 30 novembre.

## **17 Informations relatives au capital**

Le Fonds recueille du capital afin d'effectuer des investissements conformément à sa mission, tout en maintenant les liquidités requises pour répondre aux demandes de rachats présentées par les actionnaires. Le Fonds a comme politique de réinvestir tous les bénéfices générés par son opération et ne prévoit pas verser de dividendes à ses actionnaires. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences externes concernant son capital autres que celles qui régissent l'émission et le rachat de ses actions.

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

#### 17 Informations relatives au capital (suite)

Les règles régissant l'émission et le rachat des actions sont présentées dans le prospectus déposé annuellement auprès de l'Autorité des marchés financiers. La *Loi sur les impôts* du Québec prévoit que le Fonds peut être appelé à payer une pénalité s'il achète de gré à gré au cours d'un même exercice, plus de 2 % du capital versé, certains critères d'achat étant exclus de ce calcul. Le Fonds a toujours respecté cette limite et entend continuer à le faire à l'avenir.

Aux 31 mai 2026 et 2025, le Fonds respectait l'ensemble des règles régissant l'émission et le rachat de ses actions.

##### *Norme d'investissement*

La Loi prévoit qu'à chaque exercice financier, les investissements admissibles moyens doivent représenter au minimum 65 % de l'actif net moyen de l'année précédente du Fonds (« Norme d'investissement »).

Si le Fonds faisait défaut dans l'atteinte de ce pourcentage dans une année donnée, les émissions d'actions donnant droit aux crédits d'impôt pour l'exercice financier suivant seraient limitées à un pourcentage prescrit de la valeur totale des actions émises de l'exercice précédent, à l'exception des actions acquises par retenue sur le salaire et par les contributions de l'employeur prévues aux ententes conclues jusqu'à la fin de l'exercice précédent.

Le respect de cette norme est validé sur une base annuelle, au 31 mai de chaque année. Aux 31 mai 2026 et 2025, Fondation respectait la Norme d'investissement.

#### 18 Charges opérationnelles

	Exercices terminés les	
	31 mai	
	2026	2025
	\$	\$
Traitements et charges sociales	65 345	55 036
Frais de communication aux actionnaires	633	1 259
Frais de fonctionnement	10 431	9 151
Frais de garde, registrariat et fiducie	807	833
Frais de publicité et d'information	2 365	1 565
Honoraires des gestionnaires externes	2 808	2 618
Frais d'occupation et loyer	3 371	3 213
Honoraires professionnels	14 689	16 940
Produits de location de bâtiments et autres	(2 288)	(1 789)
Amortissements (note 11)	4 259	4 305
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles (note 11)	69	20
	<b>102 489</b>	<b>93 151</b>

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**19 Rémunération des principaux dirigeants**

Le tableau suivant présente la composition de la rémunération des membres du conseil d'administration et de la haute direction :

	<b>Exercices terminés les</b>	
	<b>31 mai</b>	
	<b>2026</b>	<b>2025</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Salaires et avantages du personnel à court terme	<b>4 332</b>	3 700
Avantages postérieurs à l'emploi	<b>257</b>	261
Rémunération du conseil d'administration	<b>699</b>	642
	<b>5 288</b>	4 603

La rémunération inclut tous les avantages du personnel dans le cours normal des activités. Les avantages du personnel désignent toutes les formes de contrepartie payées, payables ou fournies par l'entité ou au nom de celle-ci, en échange de services rendus à l'entité.

**20 Impôts**

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, le Fonds est régi selon des règles applicables aux sociétés de placement à capital variable et, par conséquent, l'impôt fédéral exigible sur les gains en capital est recouvrable en procédant à l'augmentation du capital-actions émis et payé à la suite d'un virement des résultats non distribués ou lors de rachats d'actions. Puisque cet impôt est remboursable et que la direction du Fonds estime que les conditions pour récupérer cet impôt seront rencontrées, celui-ci est présenté à titre d'impôt en main remboursable sous le poste « Débiteurs et autres actifs » (note 5) et aucune charge n'est comptabilisée aux états consolidés du résultat global.

De plus, le Fonds a le statut de société privée et, par conséquent, une partie de l'impôt fédéral exigible sur ses revenus de placement est recouvrable en procédant à l'augmentation du capital-actions émis et payé à la suite d'un virement des résultats non distribués. Au cours des exercices terminés les 31 mai 2026 et 2025, aucun impôt recouvrable n'a été comptabilisé sur ces revenus.

En vertu de la *Loi sur les impôts* du Québec, le Fonds a le statut de société d'investissement à capital variable. En conséquence, le Fonds peut déduire de son revenu imposable du Québec ses gains en capital imposables, sans toutefois rendre son revenu imposable négatif. En conséquence, les gains en capital réalisés par le Fonds ne sont sujets à aucun impôt du Québec.

**(Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat**

	<b>Exercices terminés les</b>	
	<b>31 mai</b>	
	<b>2026</b>	<b>2025</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Exigibles	<b>(1 088)</b>	2 794
Différés	<b>(1 954)</b>	(1 149)
	<b>(3 042)</b>	1 645

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**20 Impôts (suite)**

**(Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat (suite)**

Les impôts sur le résultat diffèrent du montant qui serait obtenu en appliquant le taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial). Cet écart est expliqué de la façon suivante :

	<b>Exercices terminés les</b>	
	<b>31 mai</b>	
	<b>2026</b>	<b>2025</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Impôts selon le taux d'imposition de base combiné de 50,16 % (50,16 % en 2025)	<b>182 245</b>	68 725
Dividendes non imposables	<b>(6 025)</b>	(8 607)
Partie non imposable ou non déductible sur les gains ou les pertes en capital réalisés et non réalisés	<b>(160 275)</b>	(31 324)
Écart de taux	<b>(3 782)</b>	(8 761)
Impôt en main remboursable	<b>(12 484)</b>	(19 259)
Reconnaissance des pertes reportées et d'autres écarts temporaires non reconnus antérieurement	<b>(82)</b>	(676)
Charges non déductibles et autres éléments	<b>(2 639)</b>	1 547
	<b>(3 042)</b>	1 645

**Actifs d'impôts différés**

Les éléments donnant lieu aux actifs d'impôts différés se détaillent comme suit :

	<b>31 mai 2026</b>	<b>31 mai 2025</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Avantage fiscal attribuable au report de pertes, échéant jusqu'en 2040	<b>1 789</b>	1 693
Frais d'émission d'actions	<b>977</b>	1 116
Avantages postérieurs à l'emploi	<b>2 419</b>	4 539
Immobilisations	<b>6 493</b>	5 984
Autres éléments	<b>1 049</b>	595
	<b>12 727</b>	13 927

## **21 Avantages postérieurs à l'emploi**

Le Fonds et sa filiale 9525-9495 Québec inc. possèdent deux régimes de retraite à prestations déterminées, dont un est enregistré auprès de Retraite Québec, et un régime d'assurances collectives. Le régime de retraite enregistré est administré par un comité de retraite qui est accompagné par divers professionnels externes indépendants.

### **21.1 Particularités des régimes**

Les régimes de retraite à prestations déterminées sont destinés à toutes les personnes salariées qui satisfont à certaines conditions. Les prestations de ces régimes sont fondées sur les années de service et sur le salaire ajusté final, lequel correspond à la moyenne des salaires ajustés indexés des trois années de service reconnu au cours desquelles le salaire ajusté indexé fut le plus élevé ou des années de service reconnu si elles sont inférieures à trois. Une évaluation de capitalisation et de solvabilité est produite chaque année pour le régime enregistré, déterminant ainsi le niveau des cotisations que le Fonds doit verser à ce régime.

Le calcul des obligations au titre des prestations constituées de ces régimes est basé sur des évaluations actuarielles complètes effectuées en date du 31 mai 2026 en ce qui concerne le régime non enregistré et du 31 décembre 2024 dans le cas du régime enregistré. Les actuaires indépendants ont recours à des extrapolations lorsque les dates des dernières évaluations actuarielles effectuées ne coïncident pas avec la date des états financiers consolidés présentés. La prochaine évaluation actuarielle complète sera effectuée au plus tard en date du 31 décembre 2027 dans le cas du régime enregistré.

Le régime d'assurances collectives est un régime non contributif d'assurance maladie, d'assurance vie ainsi que d'assurance dentaire, destiné aux mêmes personnes que celles des régimes de retraite. Les obligations au titre des prestations constituées de ce régime, évaluées par des actuaires indépendants, ont été extrapolées à la date des états financiers consolidés présentés, en se basant sur les données des évaluations actuarielles complètes effectuées en date du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Une prochaine évaluation actuarielle complète sera effectuée au plus tard en date du 1<sup>er</sup> janvier 2029.

Le régime de retraite non enregistré et le régime d'assurances collectives ne sont pas soumis à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec.

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 21 Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

#### 21.1 Particularités des régimes (suite)

Les tableaux suivants présentent les composantes des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi aux 31 mai 2026 et 2025.

Exercice terminé le 31 mai 2026							
	Régimes de retraite à prestations déterminées			Régime d'assurances collectives			Combinés
	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs des régimes	Total	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs du régime	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	<b>(101 328)</b>	<b>89 200</b>	<b>(12 128)</b>	<b>(11 147)</b>	<b>—</b>	<b>(11 147)</b>	<b>(23 275)</b>
Coût des services rendus au cours de la période	(8 849)	—	(8 849)	(971)	—	(971)	(9 820)
Transferts nets	(4 490)	4 490	—	—	—	—	—
Produit (charge) d'administration	—	(329)	(329)	—	—	—	(329)
d'intérêts	(4 986)	4 530	(456)	(529)	—	(529)	(985)
Incidence sur le résultat net	(18 325)	8 691	(9 634)	(1 500)	—	(1 500)	(11 134)
Réévaluations :							
Rendement des actifs des régimes net de l'intérêt sur les actifs	—	8 664	8 664	—	—	—	8 664
Gain découlant des changements dans les hypothèses financières	3 887	—	3 887	360	—	360	4 247
Gain découlant des changements dans les hypothèses démographiques	6 451	—	6 451	507	—	507	6 958
Gain (Perte) lié à l'expérience	(3 825)	—	(3 825)	131	—	131	(3 694)
Incidence des réévaluations sur l'autre élément du résultat global	6 513	8 664	15 177	998	—	998	16 175
Cotisations :							
Du Fonds	—	5 541	5 541	—	290	290	5 831
Participants aux régimes	(2 834)	2 834	—	—	—	—	—
Prestations versées	2 206	(2 206)	—	290	(290)	—	—
	(628)	6 169	5 541	290	—	290	5 831
<b>Solde à la fin</b>	<b>(113 768)</b>	<b>112 724</b>	<b>(1 044)</b>	<b>(11 359)</b>	<b>—</b>	<b>(11 359)</b>	<b>(12 403)</b>

Les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations déterminées et au régime d'assurances collectives au cours du prochain exercice s'élèvent respectivement à 5,6 M\$ et 0,3 M\$.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**21 Avantages postérieurs à l'emploi (suite)**

**21.1 Particularités des régimes (suite)**

	Exercice terminé le 31 mai 2025						
	Régimes de retraite à prestations déterminées			Régime d'assurances collectives			Combinés
	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs des régimes	Total	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs du régime	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	(84 646)	75 687	(8 959)	(9 546)	—	(9 546)	(18 505)
Coût des services rendus au cours de la période	(6 442)	—	(6 442)	(872)	—	(872)	(7 314)
Produit (charge) d'administration	—	(162)	(162)	—	—	—	(162)
d'intérêts	(4 328)	4 011	(317)	(480)	—	(480)	(797)
Incidence sur le résultat net	(10 770)	3 849	(6 921)	(1 352)	—	(1 352)	(8 273)
Réévaluations :							
Rendement des actifs des régimes net de l'intérêt sur les actifs	—	3 569	3 569	—	—	—	3 569
Perte découlant des changements dans les hypothèses financières	(5 123)	—	(5 123)	(503)	—	(503)	(5 626)
Perte liée à l'expérience	(353)	—	(353)	—	—	—	(353)
Incidence des réévaluations sur l'autre élément du résultat global	(5 476)	3 569	(1 907)	(503)	—	(503)	(2 410)
Cotisations :							
Du Fonds	—	5 659	5 659	—	254	254	5 913
Participants aux régimes	(2 261)	2 261	—	—	—	—	—
Prestations versées	1 825	(1 825)	—	254	(254)	—	—
	(436)	6 095	5 659	254	—	254	5 913
<b>Solde à la fin</b>	(101 328)	89 200	(12 128)	(11 147)	—	(11 147)	(23 275)

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**21 Avantages postérieurs à l'emploi (suite)**

**21.2 Hypothèses actuarielles**

Les hypothèses actuarielles importantes sont les suivantes :

	31 mai 2026		31 mai 2025	
	Régimes de retraite	Régime d'assurances collectives	Régimes de retraite	Régime d'assurances collectives
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>				
Taux d'actualisation	5,00 %	5,00 %	4,80 %	4,80 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	4,00 %	—	4,00 %	—
Table de mortalité	CPM2014 pour secteur privé avec MI-2017	CPM2014 pour secteur privé avec MI-2017	CPM2014 pour secteur privé avec MI-2017	CPM2014 pour secteur privé avec MI-2017
<b>Coûts constatés au titre des prestations constituées</b>				
Taux d'actualisation	4,80 %	4,80 %	5,10 %	5,10 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	4,00 %	—	4,00 %	—
Table de mortalité	CPM2014 pour secteur privé avec MI-2017	CPM2014 pour secteur privé avec MI-2017	CPM2014 pour secteur privé avec MI-2017	CPM2014 pour secteur privé avec MI-2017

Au 31 mai 2026, la durée moyenne de l'obligation au titre des prestations définies est de 19,8 années (21,1 années au 31 mai 2025) pour les régimes de retraite et de 15,6 années (15,7 années au 31 mai 2025) pour le régime d'assurances collectives.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**21 Avantages postérieurs à l'emploi (suite)**

**21.3 Analyse de sensibilité**

Le tableau qui suit présente une analyse de la sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux changements d'hypothèses indiquées. L'analyse de sensibilité a été faite en faisant varier chacune des hypothèses individuellement. En fonction des variations réelles observables dans le futur, il est fort possible que certaines de ces hypothèses soient corrélées, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

	<u>Variation de l'hypothèse</u>	<u>Augmentation de l'hypothèse</u>	<u>Diminution de l'hypothèse</u>
	%	\$	\$
<b>Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies (régimes de retraite)</b>			
Taux d'actualisation	1	(16 202)	22 350
Taux d'inflation	1	3 748	(5 489)
Taux d'augmentation des salaires	1	3 314	(3 697)
Taux de mortalité	10	(1 784)	1 963
<b>Incidence sur l'obligation au titre des prestations d'assistance médicale postérieure à l'emploi (régime d'assurances collectives)</b>			
Taux d'actualisation	1	(1 574)	1 978
Taux d'inflation	1	1 940	(1 572)
Taux de mortalité	10	(376)	418

**21.4 Répartition des actifs**

La juste valeur des actifs des régimes a été répartie comme suit :

	<u>31 mai 2026</u>	<u>31 mai 2025</u>
	%	%
<b>Actifs cotés en Bourse</b>		
Actions canadiennes	0,3	10,2
Actions étrangères	42,9	31,7
<b>Actifs non cotés en Bourse</b>		
Obligations	35,0	29,0
Autres	21,8	29,1
	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

**21.5 Risques associés aux avantages postérieurs à l'emploi**

Les principaux risques associés aux avantages postérieurs à l'emploi sont :

- Risque d'investissement

L'obligation au titre des prestations constituées est calculée en utilisant un taux d'actualisation. Si les rendements des actifs de la caisse sont inférieurs à ce taux d'actualisation, un déficit sera créé.

- Risque de taux d'intérêt

Une variation des taux obligataires affectera la valeur des obligations reliées aux avantages postérieurs à l'emploi.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**21 Avantages postérieurs à l'emploi (suite)**

**21.5 Risques associés aux avantages postérieurs à l'emploi (suite)**

- Risque de longévité

Une amélioration plus importante de l'espérance de vie que celle prévue dans les tables utilisées augmentera la valeur des obligations reliées aux avantages postérieurs à l'emploi.

- Risque d'inflation

Les obligations reliées aux avantages postérieurs à l'emploi sont calculées en considérant un certain niveau d'inflation. Une inflation réelle supérieure à celle anticipée aura pour effet d'augmenter la valeur de ces obligations.

**21.6 Réévaluation des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des impôts**

	Exercices terminés les	
	31 mai	
	2026	2025
	\$	\$
Réévaluation des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi	16 175	(2 410)
Impôts différés	(3 154)	470
	<u>13 021</u>	<u>(1 940)</u>

**22 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie**

	Exercices terminés les	
	31 mai	
	2026	2025
	\$	\$
<b>Variation des éléments hors caisse</b>		
Débiteurs et autres actifs	805	1 491
Impôts sur le résultat	(4 905)	4 234
Impôt en main remboursable	(589)	(198)
Créditeurs et autres passifs	(104)	3 706
	<u>(4 793)</u>	<u>9 233</u>
<b>Autres informations sur les éléments de trésorerie</b>		
Intérêts reçus	31 196	33 132
Dividendes et distributions reçus	17 527	18 613

**23 Renseignements additionnels**

Le *Relevé du coût des investissements en capital de développement* (audité), le *Relevé des autres investissements* (non audité), ainsi que le *Répertoire de la quote-part de Fondation du coût des investissements effectués par les fonds partenaires ou spécialisés* (non audité), sont disponibles au siège social du Fonds, sur son site Web ([www.fondaction.com](http://www.fondaction.com)) ou sur le site Web de SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)).